



Ma propriétaire passe a l'improviste a mon domicile

Par **sandrine**, le **24/01/2011** à **11:06**

Bonjour,
ma propriétaire as t-elle le droit de passer a l'improviste a mon domicile pour x raisons?
dans quels cas peux t-ont considerer que c'est du harcèlement

merci d'avance

Par **chris_idv**, le **24/01/2011** à **11:27**

Bonjour,

Tout dépend de la raison de ces passages à l'improviste.

Cas possibles où la visite du bailleur aura du mal à être interprétée comme du harcèlement:

o vous organisez des fêtes qui se terminent régulièrement le passage des forces de l'ordre pour tapage nocturne

o vous oubliez de payer le loyer

o vous n'avez pas fourni l'attestation d'assurance multirisques habitation
etc..

Cordialement,

Par **sandrine**, le **24/01/2011** à **11:35**

merci de votre reponse, bonne journée